

SESSIONI URDINARIA DI U 2024

RIUNIONI DI U 5 DI APRILE DI U 2024

N° 2024 / M3 / 73

QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA MARIE TOMASI À NOMU DI U GRUPPU « GHJVENTU DI U CENTRU DRITTU »

Oghjettu : situation des pêcheurs en Corse.

Monsieur le Président de l'Office de l'Environnement de la Corse,

En Corse, le nombre de pêcheurs ne cesse de baisser : depuis le début des années 1990 ce nombre a été divisé par trois, passant d'environ 450 à 160 en 2024.

Aujourd'hui, le secteur de la pêche fait face à une situation de crise et du fait, notamment, de conditions d'exercice très difficiles : l'instauration de quotas de pêche mais également la pollution marine grandissante et la mauvaise qualité des eaux, ainsi que des difficultés financières.

Le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Corse (CRPMEM) a d'ailleurs récemment souligné dans la presse locale que l'état de la pêche insulaire était alarmant pour le peu de pêcheurs insulaires restant à ce jour.

Le métier de pêcheur attire de moins en moins, notamment auprès des jeunes alors que ce secteur pourrait être majeur pour l'économie d'une île de la Méditerranée comme la nôtre qui détient 1000 kilomètres de côtes.

Le comité régional demande ainsi davantage de reconnaissance, notamment par un plan de gestion de la pêche corse et la mise en place d'une convention tripartite entre l'Etat, la Région et le comité des pêches.

De plus, le Président du Conseil exécutif avait annoncé l'organisation d'une journée de travail consacrée à la pêche en janvier 2024, afin d'impliquer le Conseil exécutif de Corse et l'Assemblée de Corse.

Le Président du Conseil exécutif suggérait également d'impliquer les instances consultatives : la Chambre des territoires, le CESEC et l'Assemblée de la jeunesse.

Cette journée de travail a finalement eu lieu le 6 mars dernier (l'Assemblée de la jeunesse n'a malheureusement pas été impliquée) à l'occasion d'une réunion préparatoire à une session extraordinaire, à la suite de l'élaboration d'un rapport.

Il n'en reste pas moins que les pêcheurs attendent aujourd'hui des actes pour affronter la situation à laquelle ils font face.

Ceci m'amène à vous demander quelles actions envisagez-vous, à court terme, pour aider les pêcheurs de notre île à affronter cette situation ?

Envisagez-vous mettre en place des dispositifs d'aides à court terme pour favoriser l'installation de jeunes pêcheurs corses et ainsi limiter au maximum le fait que ce métier est en voie de disparition ?

Je vous remercie.